

Déjà au Moyen-Age, il y avait la maison des tertiaires ou de la tertiaire. Quand on examine les plans de certains monastères franciscains de ce temps-là, on peut y voir à proximité de l'église, du côté opposé au couvent, un emplacement désigné sous ce nom. Là résidaient quelques tertiaires qui y vivaient dans la solitude et la prière, s'occupant de l'entretien de l'église, de sa propreté, confectionnant des objets de piété et rendant également aux Frères les services dont leur situation en dehors du couvent et à proximité de ses murs les rendait capables. C'est ainsi que sainte Elisabeth de Hongrie, la patronne des Sœurs du Tiers-Ordre, après la mort de son époux, se retira avec sa suivante dans une pauvre petite maison, à proximité d'un couvent franciscain, et là vivait dans la pénitence et le travail, rendant aux frères et aux pauvres les services qu'elle pouvait. C'est ainsi encore que la Bse Jeanne-Marie de Maillé, nous dit l'historien de sa vie, veuve du seigneur de Silly avec qui elle avait passé 13 ans dans une union virginal, vint se retirer à Tours, dans un ermitage situé près de l'église des Franciscains, et là unissait à la pratique de la plus austère pénitence et d'une contemplation continue, toutes les œuvres de miséricorde. Elle avait surtout une prédilection spéciale pour les lépreux et les prisonniers.

Y avait-il dans l'esprit de ceux qui formulaient les vœux susdits dans les congrès du Tiers-Ordre un rapport entre les maisons du Tiers-Ordre et la maison des Tertiaires telle qu'on la rencontrait au Moyen-Age? Je ne le sais, et même je ne le pense pas; car il est bien probable qu'ils ignoraient cette particularité historique. Mais il suffit de la rappeler ici pour qu'il saute aux yeux du lecteur qu'un rapport intime unit la création moderne avec l'institution ancienne, et que la maison du Tiers-Ordre peut parfaitement répondre aux deux buts, là où il existe un couvent de Frères-Mineurs. N'y a-t-il pas toujours dans une Fraternité nombreuse des âmes avides d'imiter le genre de vie des pieuses veuves Elisabeth et Jeanne-Marie de Maillé? Et où donc pourraient-elles mieux se consacrer à ce genre de vie que dans ces maisons du Tiers-Ordre désirées pour le bien des Fraternités et la pratique de leurs œuvres de charité?

A-t-on réalisé en Europe les vœux des congrès et donné suite au projet des maisons du Tiers-Ordre? Nous savons que des efforts ont été tentés dans ce but; mais nous en ignorons le résultat. Les bouleversements religieux de ces derniers temps ont dû considérablement nuire à toutes les belles œuvres projetées et même commencées.

En tou
Fraternit
sation ré
à dire de
l'espéron

Qui n
plus d'un
avenue
cette ma
qu'ils ig
son orig
déjà int
aussi? l
à titre
de pouv
satisfair
aux œuv
maison
re, tel

L'arr
naît de
Ordre,
cation
de bon
Quelle
gieuse
vue en
fidèles
encore
que ne
blierai
voulu
ment.
de 18
perso
ment
dès le
la Re
Tiers